Réf. Farde e-Assemblées : 2745291

N° OJ : 78

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Subside.- Propreté publique.- M. MEZIANE Mohamed.- Montant : 2.500,00 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que M. MEZIANE MOHAMED s'engage pour pareille initiative, pour laquelle elle demande le soutien de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que cette action ludique, sensibilisant tout un chacun à la nécessité du respect de la propreté publique en général, mérite tout support des autorités ;

Considérant que la Ville soutient cette initiative en matière de propreté et d'amélioration du cadre de vie des habitants par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 2.500,00 EUR à M. MEZIANE MOHAMED ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 2.500,00 EUR à M. MEZIANE MOHAMED, pour des actions de sensibilisation et d'éducation à la propreté publique à Neder-over-Heembeek.- Article 87605/33101 du budget ordinaire 2026.

Annexes :